

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2016**

2016-09-07-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 7 septembre 2016 à 17 h aux salles Sénescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles

Étaient absents :

M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément
M. André Leblond	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2016-09-07-2

2. AJOURNEMENT POUR LA TENUE DU COMITÉ DE LA CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DES BASQUES

Aucun sujet à discuter. Il n'y a donc pas d'ajournement.

2016-09-07-3

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Mario St-Louis, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert.

1. Ouverture
2. Ajournement pour la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Administration
 - 4.1 Soumissions pour le raccordement d'aqueduc et d'égouts de l'édifice de la MRC des Basques
 - 4.2 Résolution pour le choix de l'entrepreneur effectuant les travaux de raccordement d'aqueduc et d'égouts de la bâtisse de la MRC des Basques
5. Développement économique
6. Développement régional
 - 6.1 Suivi éolien
7. Matières résiduelles
 - 7.1 Quantité des matières résiduelles 2015 compensation 2016
 - 7.2 Statistiques sur le compostage résidentiel de la MRC des Basques
8. Correspondances
9. Divers
 - 9.1 Lunchs suivant les Conseils de la MRC des Basques
10. Prochain Conseil le mercredi 21 septembre 2016 à 19 h 30 à Sainte-Rita
11. Ajournement
12. Permanence
 - 12.1 Permanence du directeur général
13. Levée de la séance

ADOPTÉE

2016-09-07-4

4. ADMINISTRATION

2016-09-07-4.1

4.1 Soumissions pour le raccordement d'aqueduc et d'égouts de l'édifice de la MRC des Basques

M. Bertin Denis informe les maires que la MRC des Basques a procédé à une demande de soumissions par voie d'invitation écrite auprès d'entrepreneurs pour les services de raccordement de l'aqueduc et des égouts de l'édifice de la MRC des Basques situé au 398 et 400 rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles, suite aux travaux de réfection de la rue Jean-Rioux.

M. Jean-Pierre Rioux arrive à la rencontre à 17 h 40.

2016-09-07-4.2

4.2 Résolution pour le choix de l'entrepreneur effectuant les travaux de raccordement d'aqueduc et d'égouts de la bâtisse de la MRC des Basques

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection de la rue Jean-Rioux sont à proximité de l'édifice de la MRC des Basques, situé au 398 et 400, rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Trois-Pistoles a transmis à la MRC des Basques un avis écrit le 9 août dernier relatif à la coordination des interventions sur le domaine public et sur les propriétés privées;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques a demandé des soumissions par voie d'invitation écrite auprès de deux entrepreneurs, dont Rioux Paysagistes et Aménagement Benoit Leblond pour le raccordement d'aqueduc et d'égouts;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques a reçu deux soumissions et qu'elle a procédé à son ouverture et à son analyse;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Wilfrid Lepage,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques :

- accorde l'exécution des travaux à l'entreprise Aménagement Benoit Leblond pour le raccordement d'aqueduc et d'égouts de l'édifice de la MRC des Basques, et ce, pour une somme n'excédant pas 5 000 \$ plus taxes, avec un calendrier de réalisation et une clause de pénalité si les travaux ne sont pas réalisés dans un délai de 48 heures;
- autorise M. Claude Dahl, directeur général et secrétaire-trésorier et/ou M. Bertin Denis, préfet, à signer pour et au nom de la MRC des Basques un contrat pour le raccordement d'aqueduc et d'égout de l'édifice de la MRC des Basques.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NO 749

ADOPTÉE

2016-09-07-5

5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet à traiter.

2016-09-07-6

6. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

2016-09-07-6.1

6.1 Suivi éolien

Des camionneurs artisans, de même que des travailleurs provenant de la région des Basques ont formulé des plaintes auprès de la MRC à l'effet qu'ils ne sont pas suffisamment embauchés pour les travaux effectués sur le chantier du Parc éolien Nicolas-Riou. Des vérifications seront effectuées et il en sera probablement question à la prochaine rencontre du comité de liaison le 8 septembre prochain. Toutefois, les travaux progressent très bien et sont en avance selon l'échéancier prévu.

- 2016-09-07-7 **7. MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 2016-09-07-7.1 **7.1 Quantité des matières résiduelles 2015 compensation 2016**
- M. Bertin Denis dépose pour information, un document afférant aux quantités de matières résiduelles, exprimées en tonne métrique, contenues dans les déclarations des exploitants de lieux d'élimination et de centres de transfert concernant la MRC des Basques pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, et ce, dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
- 2016-09-07-7.2 **7.2 Statistiques sur le compostage résidentiel de la MRC des Basques**
- M. Bertin Denis dépose également les données statistiques sur le compostage résidentiel de la MRC des Basques suite aux visites effectuées par les agentes de sensibilisation à l'environnement, visant à prendre connaissance des habitudes de tri des matières résiduelles (déchets domestiques, matières recyclables et organiques) des résidents de la MRC des Basques.
- 2016-09-07-8 **8. CORRESPONDANCES**
- Aucune correspondance à traiter.
- 2016-09-07-9 **9. DIVERS**
- 2016-09-07-9.1 **9.1 Lunchs suivant les Conseils de la MRC des Basques**
- Depuis quelques années, un lunch est offert systématiquement après chaque rencontre mensuelle du Conseil de la MRC des Basques dans la municipalité hôte. Par souci d'économie de temps et d'argent, les maires présents décident de ne plus offrir de goûter à la fin de chaque rencontre, simplement du café et des biscuits.
- 2016-09-07-10 **10. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2016 À 19 H 30 À SAINTE-RITA**
- Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 21 septembre 2016 à 19 h 30 au 5, rue de l'Église Ouest (Centre multifonctions) à Sainte-Rita.
- 2016-09-07-11 **11. AJOURNEMENT**
- Sur une proposition de M. Bertin Denis,
Il est unanimement résolu :
- Que le Comité administratif de la MRC des Basques ajourne la séance pour quelques minutes afin de procéder à un huis clos.
- ADOPTÉE
- Le directeur général, M. Claude Dahl, et la secrétaire, Mme Isabelle Rioux, quittent pour le reste de la rencontre.
- 2016-09-07-12 **12. PERMANENCE**
- Sur une proposition de M. Michel Colpron,
Il est unanimement résolu :
- Que le Comité administratif de la MRC des Basques soit rouvert afin de traiter le contenu prévu à l'ordre du jour.
- ADOPTÉE

2016-09-07-12.1

12.1 Permanence du directeur général

CONSIDÉRANT les intentions prises et les engagements inclus dans le contrat de travail du directeur général;

CONSIDÉRANT le délai de probation écoulé;

CONSIDÉRANT l'évaluation probante des connaissances, aptitudes et attitudes du directeur général à s'acquitter de ses fonctions;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Wilfrid Lepage,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques offre au directeur général, M. Claude Dahl, sa permanence selon le contrat de travail convenu lors de son engagement.

ADOPTÉE

2016-09-07-13

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Pierre Rioux de lever la séance à 18 h 46.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.